

Dossier d'information

Soirée-débat sur la biodiversité « Dispute ou consensus écologique ? »

29 novembre 2010

Restaurant de l'UNESCO - Paris

Après quelques mots d'accueil de **Véronique MORALI**, Présidente fondatrice de Terrafemina et **Sylvianne VILLAUDIÈRE**, Vice-Présidente fondatrice de Femmes, Débat et Société, et animée par **Yolaine de la BIGNE**, fondatrice de NEOPLANETE, cette rencontre est l'occasion pour deux intervenants de premier plan que sont **Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**, **Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement**, et **Allain BOUGRAIN DUBOURG**, **président de LPO** de croiser les regards avec les membres de nos réseaux sur l'actualité de la **biodiversité**.

En cette Année internationale de la Biodiversité - 2010, peu après la grande conférence de Nagoya, alors que la France a été critiquée pour son retard en la matière, et tandis que les femmes sont particulièrement sensibles aux risques encourus par la disparition des espèces, cette soirée sera l'occasion de débattre et de voir comment ce sujet est porté en France et à travers le monde... et avec quelle force par les femmes.

SOMMAIRE

Biographie des intervenants	P 3
Point de contexte international, européen et national sur la biodiversité	P 4
Biodiversité : positions et ressources en ligne sur la préservation de la biodiversité	P 9
Présentation de Terrafemina	P 11
Présentation de Femmes, Débat et Société	P 13
Présentation de NEOPLANETE	P 15

BIOGRAPHIE DES INTERVENANTS

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Nathalie Kosciusko-Morizet est née le 14 mai 1973 à Paris.

Membre de l'UMP, NKM est d'abord responsable de l'environnement à la direction des études puis présidente du groupe parlementaire santé et environnement à partir de 2002. Depuis 2003, elle est secrétaire nationale chargée de l'écologie et depuis 2004, présidente de l'association « Consodurable » et administratrice de la Fondation Charles-de-Gaulle.



Depuis les élections régionales de mars 2004, elle est aussi conseillère régionale (UMP), pour la région Île-de-France. En 2007, elle est nommée secrétaire d'État auprès de Jean-Louis Borloo, chargée de l'Écologie dans le second gouvernement Fillon. Le 16 mars 2008, elle est élue maire de Longjumeau.

Le 15 janvier 2009, elle est nommée secrétaire d'État à l'économie numérique, prenant ainsi la succession d'Éric Besson, promu ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire.

Le 14 novembre 2010, NKM est nommée au sein du gouvernement FILLON III Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Allain BOUGRAIN DUBOURG, président de la LPO, membre du CESE

Allain BOUGRAIN DUBOURG est né le 17 août 1948 à Paris. Il fonde dès l'enfance un Club des Jeunes Amis des Animaux. A dix-huit ans, il donne des conférences dans les écoles et crée, avec d'autres jeunes, une exposition itinérante baptisée « Pavillon de la Nature ».



En 1969, il est lauréat de la Fondation de la Vocation. En 1973, TFI lui propose de venir parler des animaux dans des émissions enfantines. En 1974, le mercredi sur Antenne 2, il anime une chronique animalière dans « Un sur Cinq ». En 1976, il poursuit sur cette même chaîne, avec « Des Animaux et des Hommes ». En 1978, il y crée et produit « Terre des Bêtes ». En 1986, son émission devient « Entre Chien et Loup ». En 1988, il crée « Animalia » diffusée le samedi sur France 2. Durant l'été 2000 il anime sur la Cinquième « Les Cinquièmes Rencontres », magazine consacré au phénomènes naturels. Il est également depuis 2000, producteur-présentateur de l'émission « Au nom de la faune » sur la chaîne Animaux. Depuis 1996, il est producteur et réalisateur au sein de la société Nature Productions.

Chargé de mission au Ministère de l'Agriculture, Allain BOUGRAIN DUBOURG multiplie ses actions sur le terrain. Il reçoit, des mains du Commandant COUSTEAU, l'Ordre National du Mérite pour son engagement en faveur de la faune et devient Officier en 1999.

Il préside la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) depuis 1986 et vient également d'être nommé en tant que membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

POINT DE CONTEXTE INTERNATIONAL, EUROPEEN ET NATIONAL SUR LA BIODIVERSITE

INTRODUCTION : QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITE ?

La biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.

A l'échelle mondiale, 1 espèce sur 1000 disparaît chaque année. Selon WWF, l'indice « planète vivante » qui évalue les effectifs de certaines populations d'animaux dans les forêts, dans les océans et les eaux douces a connu une baisse de 30 % depuis les années 1970.

Par-delà les aspects moraux de la question, depuis quelques années, on commence à appréhender l'ampleur des services qui sont fournis gratuitement par les écosystèmes : approvisionnement (nourriture, fibre, eau, ressources génétiques...) ; régulation (lutte contre les inondations, climat, maladies...) ; soutien (production de biomasse, cycle de l'oxygène atmosphérique, formation des sols, cycle de l'eau...), etc.

I - 2010 : ANNEE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITE

1) Présentation générale

A l'échelle internationale : L'ONU a proclamé 2010 comme année de la biodiversité, afin de sensibiliser le grand public à cette question.

A l'échelle nationale : Si l'objectif premier de l'année 2010 est de sensibiliser le grand public, il s'agit également de mobiliser toutes les parties prenantes, y compris les entreprises. Un [site dédié](http://www.biodiversite2010.fr) a été ouvert :



2) Les événements institutionnels et associatifs majeurs à travers le monde

- 11 janvier : lancement de l'année internationale de la biodiversité par l'UNESCO à Berlin
- 21-22 janvier : ouverture de l'année internationale de la biodiversité et inauguration de l'exposition de l'UNESCO à Paris
- 17-18 mai : Conférence nationale pour la biodiversité à Chamonix
- 19 au 23 mai : Fête de la nature (France)
- 22 mai : Journée mondiale de la biodiversité
- 9 juillet 2010 : Lancement de la révision de la SNDD en France
- 13 juillet 2010 : UK's first Global Business of Biodiversity Symposium in London
- 19 octobre 2010 : Symposium "Business & Biodiversity" organisé à Paris par EpE
- 18-29 octobre : Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique à Nagoya (Japon)

- 26 octobre 2010: International Business & Ecosystems Dialog, organisé par le WBCSD et l'IUCN.
- 29 novembre 2010 : rencontre « Dispute ou consensus écologique ? » proposée par l'Association Terrafemina, Femmes, Débat et Société (FDS) et NéoPlanète à Paris
- 3 décembre 2010 : « la restauration de la biodiversité, levier d'un nouvel équilibre », Conférence de Rainforest Alliance à Paris

II - BIODIVERSITE : CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

1) Une forte mobilisation à l'échelle internationale en 2010

- **La Convention sur la diversité biologique de 1992**

Le Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro, en 1992, a consacré l'existence de la Convention sur la diversité biologique (CDB), première convention internationale concernant la biodiversité. Cette convention est ratifiée à ce jour par environ 190 pays, dont la France le 1er juillet 1994. Cette convention vise trois objectifs : la conservation de la biodiversité ; l'utilisation durable des espèces et des milieux naturels ; le partage juste et équitable des bénéfices issus de l'utilisation des ressources génétiques. Elle est à l'origine de l'élaboration de stratégies pour la biodiversité au niveau pan européen, communautaire et national.

- **La COP 10 à Nagoya au Japon**

En octobre 2010, les 190 pays signataires de la Convention sur la diversité biologique se réunissent à Nagoya (Japon) pour faire le point sur « l'objectif 2010 » de diminuer significativement la perte de la biodiversité et d'établir un plan de lutte pour la période post-2010.



FOCUS : les résultats de la conférence de Nagoya

Le « paquet » adopté sous présidence japonaise comprend notamment le protocole sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages issus de leur utilisation, ainsi que les objectifs de conservation pour 2020 et la mobilisation des ressources financières

- Le protocole APA, juridiquement contraignant, va permettre de mettre en oeuvre des règles d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages issus de leur utilisation.
- Une nouvelle stratégie destinée à stopper la perte de biodiversité mondiale (agenda item 4.2) a été adoptée pour les prochaines années.
- Enfin, les Etats parties à la convention se sont accordés sur une feuille de route portant sur la mobilisation des ressources financières pour mettre en oeuvre cette stratégie.

A noter que c'est l'Inde qui accueillera en octobre 2012 la prochaine conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP11).

Pour en savoir plus, sur le site du Ministère du Développement durable :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=19288

2) La protection de la biodiversité, un enjeu européen

- **Une première stratégie européenne élaborée en 1998**

La biodiversité est l'une des quatre priorités du 6^e Programme d'action pour l'environnement (PAE), composante environnementale de la Stratégie européenne pour le développement durable.

La stratégie pour la biodiversité dans l'Union européenne (l'UE) trouve ses origines dans la Directive Oiseaux de 1979 et la Directive Habitats de 1992. En 1993, l'UE a signé la Convention sur la diversité biologique (CDB) et en 1998, elle a élaboré sa première Stratégie pour la biodiversité. Depuis 2006, la politique européenne en matière de biodiversité a été définie dans la communication "Enrayer la perte de la biodiversité à l'horizon 2010 et au-delà".

- **2010, une année de réflexion sur les nouveaux défis de la biodiversité**

Les ministres de l'Environnement de l'Union européenne ont approuvé le 15 mars 2010 à l'unanimité l'élaboration par la Commission d'une stratégie « biodiversité post-2010 » après la Conférence des signataires de la Convention sur la diversité biologique qui se tiendra en octobre 2010 au Japon.

La commission Environnement du Parlement européen a adopté lundi 6 septembre 2010 une résolution sur les objectifs stratégiques de l'Union européenne en vue de la 10^e conférence des parties de la Convention sur la biodiversité. Tenant compte de difficultés à respecter les engagements passés, les eurodéputés proposent plusieurs « objectifs mesurables, ambitieux, réalistes et un échéancier précis » à mettre en œuvre d'ici 2020. Parmi ceux-ci figurent la fin des subventions endommageant la biodiversité, la fin de la surpêche et des pratiques de pêche destructives, la protection d'au moins 20% des terres, eaux douces et mers, la restauration de 15% des écosystèmes dégradés ainsi que la prévention de l'extinction des espèces menacées connues. Approuvée par 58 votes sur 59, cette résolution sera examinée en plénière le 6 octobre prochain.

En parallèle, la Commission européenne a lancé une consultation sur Internet afin de recueillir les contributions d'un large éventail de parties intéressées sur les options envisageables pour la stratégie de l'Union européenne en matière de diversité biologique pour l'après 2010. Les résultats seront pris en compte aux fins de la nouvelle stratégie en cours d'élaboration.

3) En France : une stratégie de protection de la biodiversité adaptée à l'échelle locale

La France est Partie signataire de la Convention pour la diversité biologique (CDB, Rio de Janeiro, 1992) et a adopté en 2004 sa Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), qui compte aujourd'hui 10 plans sectoriels. Les quatre orientations structurantes de la SNB sont les suivantes : mobiliser tous les acteurs ; reconnaître sa valeur au vivant ; améliorer l'intégration de la biodiversité par les politiques publiques ; développer la connaissance scientifique et l'observation.

Jean-Louis BORLOO et Chantal JOUANNO ont lancé officiellement, vendredi 9 juillet 2010, le processus de révision de la Stratégie nationale pour la biodiversité. L'un des principaux enjeux de cette révision concerne la gouvernance. En effet, lors de la Conférence française pour la biodiversité qui s'est tenue au mois de mai 2010 à Chamonix-Mont-Blanc, les experts ont souhaité que la nouvelle stratégie procède d'un processus collectif, sur le modèle de la « gouvernance à cinq » du Grenelle de l'environnement.

Chantal JOUANNO a présenté la future plateforme internationale sur la biodiversité en Conseil des ministres le 16 juin 2010, plateforme qui avait été proposée en 2005 par la France, dans l'optique de permettre aux États de disposer de bases fiables et partagées sur la biodiversité, sur le modèle du GIEC. L'Assemblée générale des Nations Unies devrait se prononcer sur la création de cette plateforme fin 2010.

FOCUS : les engagements de la France pour une politique en faveur de la biodiversité

Au nom du Président de la République, Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie a annoncé l'intention de la France de porter à 10% le taux de l'aide publique au développement (APD) consacrée à la biodiversité dans les pays en développement, conformément aux engagements du Grenelle de l'environnement. L'aide aux pays du sud dans le domaine de la biodiversité sera doublée d'ici la fin 2012, puis augmentée progressivement pour atteindre 500 millions d'euros par an en 2014. D'ici 2020, la France aura ainsi consacré 4 milliards d'euros à la préservation de la biodiversité mondiale.

Au niveau international, la France est l'un des promoteurs et soutiens les plus actifs de la création de l'International Panel for Biodiversity and Ecosystems Services (IPBES), « GIEC de la biodiversité », qui devrait être créé en 2011 par les Nations-Unies.

Au plan national, les résultats de la conférence de Nagoya permettront d'impulser la révision de la Stratégie Nationale de la Biodiversité, qui est l'instrument national de mise en œuvre des objectifs globaux de la Convention sur la diversité biologique. Son adoption est prévue le 22 mai 2011, journée de la biodiversité.

Pour en savoir plus, sur le site du ministère du Développement durable :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=19288

III - LES ENTREPRISES ET LA BIODIVERSITE

1) La biodiversité, un enjeu pour les entreprises

Les entreprises se préoccupent de biodiversité pour des raisons de ménagement des ressources et d'image, réglementaires, de financement. Elles ont réalisé que la perte de biodiversité pouvait être porteuse de risques pour leurs activités, souvent ancrées dans l'existence de certaines ressources naturelles.

A partir de leurs meilleures pratiques, de nombreuses entreprises ont commencé à développer des outils et méthodes de prise en compte de la biodiversité : indicateurs, modes de gestion, professionnalisation, traçabilité. La biodiversité devient ainsi une composante importante de leur politique de développement. Elles sont des contributeurs actifs à la recherche dans ce domaine, en plein essor.

Le mécénat d'entreprise, financier ou de compétence, est une voie d'action parallèle pour les entreprises dont le lien avec la biodiversité est plus indirect.

2) Des exemples de bonnes pratiques

Afin de faire le point sur cette question, le MEDEF a publié un guide téléchargeable en ligne : <http://www.medef.com/fileadmin/www.medef.fr/documents/Biodiversite/EntreprisesETbiodiversite.pdf>

La plupart des initiatives regroupées dans ce recueil sont mises en place sur des sites appartenant à de grands groupes comme Total, ArcelorMittal ou Lafarge, qui travaillent en concertation avec des acteurs locaux -parcs naturels ou régionaux-, des associations d'entreprises comme Orée ou des ONG internationales telles que l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).

Focus sur le Symposium international "Business & Biodiversity" du 19 octobre 2010 à Paris

Dans le cadre de la préparation de la Convention de l'ONU à Nagoya, le Symposium international « Business & Biodiversity », organisé par l'association EpE et ses partenaires, s'est tenu à Paris le 19 octobre 2010, avec le concours du WBCSD, de l'IUCN, de l'ACFCI, du MEDEF, de l'Iddri, d'Admical, d'Orée, de la FRB et du MNHN et le soutien de nombreuses entreprises.

Cet événement a réuni dirigeants d'entreprises et experts de haut niveau sur les enjeux et les opportunités qui découlent d'une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la stratégie et les pratiques des entreprises.

Cette journée a été clôturée par des personnalités de premier plan qui ont exprimé leur engagement personnel et collectif en faveur de la biodiversité. Ces témoignages constituent une contribution des acteurs économiques européens aux positions exprimées à l'occasion de la Conférence des Parties de la Convention de l'ONU sur la Diversité Biologique (COP 10) qui s'est tenue à Nagoya au Japon.

Le message a d'ores et déjà reçu le soutien de nombreuses entreprises et réseaux d'entreprises. Il a été porté à Nagoya et conforté les positions prises au niveau international par le World Business Council for Sustainable Development.

Pour consulter les Actes du Symposium et lire le message des entreprises européennes au Sommet de Nagoya :

<http://www.epe-asso.org/index.php?part=soutien>

BIODIVERSITE : POSITIONS ET RESSOURCES EN LIGNE SUR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

▪ **Les sites web de référence**

Site de la convention sur la biodiversité biologique
www.cbd.int

Site du Programme des Nations Unies pour l'environnement dédié à l'année de la biodiversité
<http://www.unep.org/iyb>

Site de la consultation lancée par la Commission européenne afin de recueillir des avis sur les actions envisageables au niveau de l'Union européenne en matière de diversité biologique
<http://ec.europa.eu/environment/consultations/biodecline.htm>

Site français de l'année de la biodiversité
www.biodiversite2010.fr

Site du MEEDDM
www.developpement-durable.gouv.fr

▪ **Les documents institutionnels**

Texte de la convention sur la diversité biologique
<http://www.biodiversite2010.fr/IMG/pdf/cbd-un-fr.pdf>

Brochure de la Convention de la diversité biologique : Pour le bien-être de la nature et de l'humanité (avril 2000)
<http://www.biodiversite2010.fr/IMG/pdf/cbd-sustain-fr-2.pdf>

Communication de la Commission européenne pour enrayer la diminution de la biodiversité à l'horizon 2010 et au-delà, 2006
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2006:0216:FIN:FR:PDF>

Rapport sur la mise en oeuvre de la législation européenne visant à la protection de la Biodiversité adopté le 20 septembre 2010 par les députés européens
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+REPORT+A7-2010-0241+0+DOC+PDF+V0//FR&language=FR>

Avis du Comité des régions sur la politique européenne en matière de biodiversité, 10 juin 2010
http://coropinions.cor.europa.eu/CORopinionDocument.aspx?identifieur=cdre\enve-v\dossiers\enve-v-003\cdr112-2010_fin_ac.doc&language=EN

Rapport d'activité 2009 de la Stratégie nationale de la biodiversité
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/SNB_RA2009_web.pdf

Programme de la conférence nationale pour la biodiversité de mai 2010
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2-05-10programmeexeparticipants.pdf>

Note de synthèse, La stratégie nationale pour la biodiversité : bilan et perspectives, Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), mai 2010
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Note-synthese_evaluationSNB.pdf

▪ **Les publications des parties prenantes**

Rapport de l'association Femmes, Débat et Société – « La consommation durable est-elle désirable ? Peut-elle l'être davantage ? » - Novembre 2009
http://www.femmes-debat-ociete.com/fdsfrance_images/articles/dossierconsommationdurabledesirable.pdf

World Business Council for Sustainable Development, "Corporate Ecosystem Valuation - Building the Business Case", Octobre 2009
<http://www.wbcsd.org/DocRoot/sTRJLXdoq8SPdrViYHq/CorporateEcosystemsValuation-BuildingTheBizCase.pdf>

Romain Pirard, Raphaël Billé (IDDRI), Thomas Sembrés (World Bank), "Questioning the theory of Payments for Ecosystem Services (PES) in light of emerging experience and plausible developments", IDDRI, Juin 2010
http://www.iddri.org/Publications/Collections/Analyses/AN_1004_Pirard%20and%20Bille_theory%20of%20PES.pdf

Guide du MEDEF sur les bonnes pratiques des entreprises en matière de biodiversité
<http://www.medef.com/fileadmin/www.medef.fr/documents/Biodiversite/EntreprisesETbiodiversite.pdf>

Guide pratique de WWF sur « les entreprises face à l'érosion de la biodiversité »
<http://www.wwf.fr/s-informer/actualites/les-entreprises-face-a-l-erosion-de-la-biodiversite-une-etude-du-wwf-france>

Communiqué de presse co-signé par Inspire, le Centre des Jeunes Dirigeants et Orée "Biodiversité et économie : ce n'est pas qu'une question d'espèces" paru en octobre 2010
http://www.oree.org/_script/ntsp-document-file_download.php?document_id=849&document_file_id=850

Hors-série Orée paru en octobre 2010 "Rendre compte des dépendances et impacts en matière de biodiversité et des services écosystémiques, vers la standardisation d'un bilan biodiversité"
http://www.oree.org/_script/ntsp-document-file_download.php?document_id=819&document_file_id=821

Guide publié en 2008 et réédité cette année pour l'année internationale de la biodiversité :
<http://www.oree.org/7priorites/biodiversite-economie/guide-biodiversite-entreprises.html>

Académie des Sciences, « Libres points de vue d'Académiciens sur la biodiversité », juillet 2010
http://www.biodiversite2010.fr/IMG/pdf/points_vue_07_07_10.pdf

▪ **Les publications du MEEDDM**

Commissariat Général au Développement Durable, « L'Environnement en France », 2010
http://www.biodiversite2010.fr/IMG/pdf/ree2010_synthese_illustree_bd.pdf

Commissariat Général au Développement Durable, La Biodiversité à travers des exemples, février 2009
http://www.biodiversite2010.fr/IMG/pdf/la_biodiversite_a_travers_des_exemples_cle52cb1d.pdf

Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, MEEDDM, La France et la biodiversité, février 2010
http://www.biodiversite2010.fr/IMG/pdf/dgaln_france_et_biodiversite_4p_web.pdf

Commissariat Général au Développement Durable, Le Point sur n° 48, La Biodiversité remarquable, Avril 2010
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS48.pdf>

Commissariat Général au Développement Durable, Référence, « Données de synthèse sur la biodiversité », Mai 2010
http://www.biodiversite2010.fr/IMG/pdf/biodiversite_bd_bat_v2.pdf

Commissariat Général au Développement Durable, Le Point sur n° 55, Les Français et la biodiversité, Juin 2010
http://www.biodiversite2010.fr/IMG/pdf/lepoinstur55_les_francais_et_la_biodiversite.pdf

ASSOCIATION TERRAFEMINA

Créée en mai 2008, Terrafemina est une association loi 1901 dont la mission est d'organiser et d'accompagner des manifestations consacrées aux femmes des pays de l'Union pour la Méditerranée, à leur situation et à leurs problématiques. L'Association Terrafemina conçoit ainsi son engagement dans la durée et sur le terrain de l'action.

Les femmes sont aujourd'hui plus que jamais une force avec laquelle il faut compter et un formidable gisement de projets et de propositions pour contribuer à faire que l'Union méditerranéenne et les projets qui en émergeront deviennent une réalité tangible et durable.

L'Association Terrafemina a plusieurs d'objectifs :

- Faire vivre un espace de rencontres dans lequel les femmes des deux rives pourront construire des solidarités effectives et réciproques,
- Renforcer la place des femmes dans ces pays, leur rôle dans l'émergence d'une identité commune, et leur implication de plus en plus forte dans l'économie,
- Relayer, soutenir et encourager des initiatives qui contribuent à la promotion des valeurs de respect, d'écoute, d'entraide et de transmission.

L'Association Terrafemina a tissé de nombreux réseaux dès son premier colloque de juillet 2008, « *Femmes trait d'union de la Méditerranée* ». Le deuxième colloque, le 9 juillet 2009 a porté sur le thème « *Union pour la Méditerranée : les femmes s'engagent* ». Ces événements sont des opportunités de rassemblement et de partage entre les femmes et les hommes des deux rives de la Méditerranée ainsi qu'entre toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans les ambitions de l'Association Terrafemina. Des thématiques pertinentes telles que les droits des femmes, l'environnement, l'éducation, l'entrepreneuriat, la culture, et l'incontournable apport de la philosophie y sont débattues.

L'association Terrafemina vit aussi à travers des dîners-débats thématiques mensuels, animés par d'éminentes personnalités du monde politique, universitaire, et diplomatique.

Les dîners Terrafemina en 2010

- **Lundi 25 janvier** « *La Méditerranée audiovisuelle à l'heure du numérique* », par **Emmanuel Hoog**, Président Directeur Général de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA)
- **Lundi 22 mars** « *La France de l'après Crise* », par **René Ricol**, Commissaire général à l'investissement, chargé de veiller à la bonne exécution des investissements financés par l'emprunt national
- **Lundi 10 mai** « *Le dialogue des cultures* », par **Stéphane Martin**, Président Directeur Général de l'établissement public du musée du quai Branly.
- **Lundi 14 juin** « *Le processus de l'Union pour la Méditerranée et les femmes* », par **Nathalie Pilhes**, Mission Union pour la Méditerranée, Directrice migrations, justice, sécurité, Responsable du pôle Femmes
- **Lundi 06 septembre** « *Que sera notre monde numérique de demain?* », par Thierry Happe, directeur de Netexplorateur
- **Lundi 11 octobre** « *La France et l'Europe face aux bouleversements géopolitiques en cours* », par **Hubert Védrine**, homme politique, ancien ministre et créateur du cabinet en stratégie géopolitique Hubert VEDRINE Conseil
- **Jeudi 18 novembre** « *Comment le philosophe voit notre monde contemporain?* », par **Monique Canto-Sperber**, directeur de recherche au CNRS et directrice de l'École Normale Supérieure

- **Lundi 29 novembre** «*Dispute ou consensus écologique ?* », débat sur la biodiversité, proposé par l'Association Terrafemina, Femmes, Débat et Société (FDS) et NéoPlanète, avec **Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**, Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et **Allain Bougrain Dubourg**, président de LPO
- **Lundi 20 décembre** «*La beauté humaine : un voyage* », par **Elisabeth Azoulay**, enseignante à Paris I et dans des classes préparatoires aux grandes écoles, Créatrice et dirigeante de Babylone Conseil, Babylone Productions et Babylone Editions.

Les dîners de Terrafemina en 2011

- **Mardi 18 janvier** : **Jean François Copé**
- **Lundi 21 février** : projection du film **Aïcha 2**, intervention de **Yamina Benguigui** et sa troupe de comédiens
- **Lundi 28 mars** : **Alain Minc**
- **Lundi 18 avril** : «*L'image de la femme à travers la publicité* », par **Nicole Guedj**
- **Lundi 23 Mai** : «*Les nouvelles technologies de la beauté* »
- **Lundi 27 juin** : Femmes et territoires

FEMMES, DEBAT ET SOCIETE

« Femmes Débat Société » (FDS) est une association qui rassemble en France des femmes qui s'engagent dans le débat public, ayant de hauts niveaux de responsabilités dans le secteur privé, public, politique ou associatif, de dimension nationale ou internationale.

L'objectif est de débattre de sujets de société et de promouvoir les femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Chaque adhérente s'engage au respect de principes et d'engagements formalisés dans la charte de FDS.

L'association organise chaque année une Université d'été et se réunit au moins une fois par mois, sur des thématiques variées telles que la justice, l'environnement et le développement durable, l'Europe, la santé, les nouvelles technologies, l'enseignement, les discriminations.

Historique des principales actions :

En 2002, l'association a décidé de rendre ses travaux publics. Des tribunes, prises de position et rapports thématiques sont élaborés régulièrement. Des groupes thématiques ont été constitués avec pour objectif d'approfondir certaines thématiques en comité restreint.

En 2003, l'association tient sa première Université d'Été à Poitiers afin d'organiser le travail en commun et de renforcer les échanges personnels entre ses membres.

En 2004, l'association lance trois premiers Clubs régionaux en Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Alsace et a organisé son Université d'été à Strasbourg sur le thème des femmes face à l'élargissement de l'Europe.

En 2005, FDS développe de nombreuses opérations pour contribuer à la sensibilisation des femmes sur la construction européenne et le traité constitutionnel, et organise son Université d'été à Lyon sur le thème des femmes et la paix.

En 2006, FDS organise son 1^{er} Dîner de Gala, et sa 4^e Université d'été à Paris sur le thème de l'engagement des femmes en politique.

En 2007, FDS élabore un texte fondateur à vocation internationale consacrant « *l'engagement des femmes face au changement climatique* ». FDS lance le site Internet www.womentoact.com permettant de diffuser largement cet engagement et de présenter des contributions concrètes de femmes face au changement climatique.

En 2008, l'association lance l'action « Femmes Passerelles d'Europe » en partenariat avec la Commission Européenne et la Fondation Robert Schuman afin de mobiliser les femmes en faveur de l'Europe à l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne : sondage national, cafés-citoyennes en régions, actions dans la presse, et une conférence européenne le 2 juillet 2008 à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

En 2009, FDS engage un partenariat avec la Fondation Prospective et Innovation dans le cadre d'un programme de travail France-Chine, comportant voyages d'étude, conférences et diverses manifestations qui ont pour objectif de mieux comprendre la Chine d'aujourd'hui. Un grand débat est organisé par FDS au Conseil économique, social et environnemental le 6 juillet 2009 sur le thème « *Regards de femmes sur la Chine d'aujourd'hui* ».

L'association a par ailleurs poursuivi ses actions en faveur du développement durable, et a organisé en février 2009 un forum visant à mettre en exergue les réalisations innovantes pour rendre la « *consommation durable plus désirable* », avec les partenariats media de TF1, Femme Actuelle et

NéoPlanète. Elle a aussi lancé une consultation visant à recueillir la perception des femmes sur ce sujet. Les résultats de cette initiative ont été présentés à l'occasion du Women's Forum en octobre 2009 à Deauville.

FDS s'est également engagé dans le cadre de la campagne des élections européennes en diffusant largement un dépliant de sensibilisation sur les apports concrets de l'Europe dans nos vies quotidiennes, en organisant une conférence à Paris en mars 2009, en partenariat avec la Maison de l'Europe, et en poursuivant la mobilisation en faveur de l'Europe en région à travers des cafés citoyennes.

En 2010, FDS a développé des actions de sensibilisation sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes, et tout particulièrement sur la question de l'égalité professionnelle. L'association a fêté son 10^e anniversaire, sous la présidence de Françoise VILAIN, à l'Hôtel de l'Industrie en juillet 2010 sur le thème « *10 priorités pour les 10 années à venir* » avec une trentaine d'intervenants qui ont suivi les travaux de l'association pendant 10 ans.

Le 5 octobre dernier, Nicole GUEDJ présentait les enjeux de l'aide humanitaire d'urgence et l'ambition de la Fondation Casques Rouges. Le 9 novembre, Yves CHARPENEL, Avocat Général à la Chambre criminelle de la Cour de Cassation, intervenait sur la réalité de la traite des êtres humains. Le 7 décembre, FDS recevra Claire BAZY-MALAUURIE, membre du Conseil Constitutionnel.

Conseil d'Administration (élu en juillet 2010) :

Françoise VILAIN, Présidente (depuis 2008)
Sylvianne VILLAUDIERE, Vice-Présidente (ancienne Présidente fondatrice de 2000 à 2006)
Florence RICHARD, Vice-Présidente (ancienne Présidente de 2006 à 2008)
Emmanuelle PERES, Vice-Présidente
Chantal COUTAUD, Secrétaire générale
Pia DAIX, Trésorière

Josyane ATTUEL
Nathalie de BAUDRY d'ASSON
Anne CLERC
Marie-Claire DAVEU
Christine DEMESSE
Marie DEWAVRIN
Cécile PETIT
Monique RONZEAU

Membres d'honneur : Nicole AMELINE
Isabelle DEBRE
Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Valérie PECRESSE

Contact : FDS / Groupe Axxess - 8, rue de Berri - 75008 PARIS - Tél : 01 53 77 21 47

fds@groupeaxcess.com

<http://www.femmes-debat-societe.com>

NEOPLANETE

NEOPLANETE le média de l'environnement c'est :

- le **magazine leader** grand public sur l'environnement qui présente l'écolo-attitude de façon pédagogique, glamour et positive. Il est gratuit pour que le DD devienne l'affaire de tous.



Lire le magazine : <http://www.neo-planete.com/lire-le-magazine/>

- un web quotidien qui donne chaque jour une actualité anti déprime. Actions, associations, témoignages mais aussi tuyaux cuisine, beauté, mode, voyage, enfants ... sur un ton de proximité.



Accéder au site : <http://www.neo-planete.fr/>

- Une web radio avec des journalistes et des personnalités expertes en écologie Un contenu quotidien riche et innovant au travers d'entretiens, de chroniques, des débats, des revues de presse. Elle « fait salon » le mardi à l'hôtel Fouquet's Barrière, l'un des rares établissements et le seul palace parisien à avoir obtenu la triple certification.



Ecouter la radio : <http://www.neo-planete.com/radio/>